



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY

COPIE CONFORME DE RÉOLUTION

Procès-verbal d'une séance extraordinaire tenue le 17 juin 2021, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, Daniel Rose, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1

Mme Diane Laverdière # 2

M. Roger Picard # 3 Absent

Mme Charlène Barbe # 4

Mme Maryse Audet # 5

Mme Ghislaine Cossette # 6

Mme Martine Lachaine, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est également présente.

1. **2021-06-104 PENSIONNAT AUTOCHTONE**

Appui aux communautés autochtones, tout particulièrement à celles établies en Abitibi-Témiscamingue, qui vivent présentement des moments pénibles en rapport avec les anciens pensionnats.

CONSIDÉRANT QU'un pensionnat autochtone a été en activité et a fait partie du paysage de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery de 1955 à 1973;

CONSIDÉRANT QUE la découverte de 215 corps d'enfants autochtones à l'arrière d'un ancien pensionnat à Kamloops a ravivé de douloureux souvenirs à ceux qui ont vécu au pensionnat de Saint-Marc-de-Figuery;

CONSIDÉRANT QUE de jeunes enfants autochtones ont été victimes d'injustices et d'abus dans les divers pensionnats établis dans notre pays pendant cette période, dont le pensionnat de Saint-Marc-de-Figuery;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial de faire la lumière sur cette période sombre et qu'une enquête et des fouilles, si nécessaire, soient faites sur l'ancien site du pensionnat et des environs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le Conseil municipal de Saint-Marc-de-Figuery donne un appui inconditionnel à toutes les démarches entreprises auprès des paliers gouvernementaux (fédéral et provincial) dans le but de faire la lumière sur ces anciens pensionnats où de jeunes autochtones y ont vécu des drames épouvantables. Nous souhaitons que toutes les actions mises de l'avant permettent de connaître toute la vérité sur cette histoire tragique considérée comme l'une des pires injustices de l'histoire du Canada et du Québec.

Il est proposé par madame la conseillère Maryse Audet, appuyée par madame la conseillère Ghislaine Cossette et résolue à l'unanimité des membres du conseil de donner leur appui inconditionnel.

Adoptée

Le 21-06-2021

COPIE CERTIFIÉE CONFORME DE RÉOLUTION



Martine Lachaine
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim



Daniel Rose
Maire de Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery